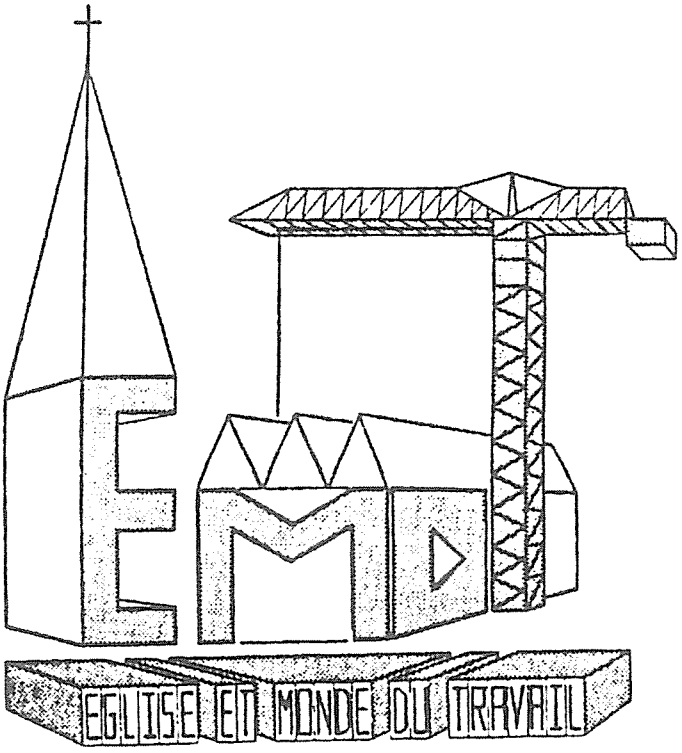

Sommaire

Editorial	page 2
Journée du 24.9.94 : les communes au front	page 3
Suzanne Tissot présente son travail	page 4
Un découpage de Suzanne Tissot	page 6
On cherche... on cherche...	page 7
Rencontre interconfessionnelle du 29.10.94	page 8
Fonds de solidarité avec les chômeurs	page 10
Assemblée générale le 17 mars 1995	page 12

Nº 29, mars 1995
Bulletin de l'association EGLISE ET MONDE DU TRAVAIL

EDITORIAL

La reprise ? De quoi tu parles ?

Les médias nous ont dit et redit qu'il y avait une reprise. «La reprise ? Ça me fait pleurer de rire...», m'a dit un employé des PTT qui sait ce que signifient les «dégraissages» du géant jaune.

Difficile de s'y retrouver : «La reprise est réelle, mais minime, et très fragile», a dit Michel Barde, le patron des patrons genevois. Le moins qu'on puisse dire est qu'elle ne profite pas à tout le monde : certaines entreprises voient leurs bénéfices exploser... et le nombre des chômeurs en fin de droits augmente.

La société à deux vitesses a déjà commencé en Suisse, société que nous refusons énergiquement, à EMDT : deux tiers de travailleurs mis sous pression, faisant des heures supplémentaires, un tiers de laissés-pour-compte – non, non et NON !

D'ailleurs, je refuse d'être moi-même sous pression sans cesse, et pour cette raison je démissionne de la présidence d'EMDT, tâche que j'accomplis en plus de beaucoup d'autres, et vais prendre un congé sabbatique.

Nous sommes obligés de réfléchir à des changements fondamentaux, déjà en nous-mêmes, par rapport au travail. Ces remises en question nous atteignent jusque dans nos manières de fonctionner comme pasteurs, en Eglise, etc. Il s'agit de casser l'idéologie du travail. Ça s'appelle une conversion.

L'économiste et théologien François Dermange dit quant à lui qu'il nous faut casser l'image du salaire : la notion même de salaire doit être revue fondamentalement. Il rappelle aux syndicats qui demandent des hausses de salaire que le gâteau doit être partagé, non seulement entre entreprises et travailleurs, mais aussi avec les non-travailleurs. Et à droite, il rappelle aux entreprises qu'elles ont une responsabilité sociale : si elles accumulent des problèmes sociaux sur le dos de l'Etat, celui-ci va se retourner contre elles, car ses charges augmentant, il sera obligé d'aller chercher les fonds nécessaires là où ils se trouvent...

Je pense à cet étrange patron de la parabole qui donnait à chacun le même salaire quelle que soit la quantité de travail abattue (Matthieu 20). Etonnamment moderne tout à coup...

Nous vivons une société en mutation – j'entends ce refrain depuis ma tendre enfance – mais cette fois-ci la mutation en cours a l'air plus profonde que d'habitude. C'est ce dont nous parlerons à notre assemblée générale, le soir du vendredi 17 mars : PARTAGER ET TRAVAILLER. Du pain sur la planche... et du gâteau à se partager.

Alors, vous venez ?

Pierre Campiche (021 634 14 18)

LES COMMUNES AU FRONT

Journée de réflexion sur le chômage et les personnes en fin de droits

Cette séance a eu lieu a Prilly le samedi 24 septembre 1994. Quatre conférences y ont été présentées. M. Roger Piccand, chef cantonal de l'emploi (Lausanne) : «Chômage et fin de droits à travers chiffres et lois». M. Jean-Pierre Fragnière, professeur à l'Université de Genève et à l'Ecole sociale : «Les Communes face aux chômeurs et aux personnes en fin de droits : quelles responsabilités politiques et sociales ?». M. Jean-Claude Crevoisier, vice-président de la Région de montagne Jura-Bienne-Delémont : «Travaux d'intérêt collectif pour personnes sans emploi, expériences dans la région jurassienne». M. Jacques Mercier, responsable du Centre vaudois de gestion des programmes d'occupation (Yverdon) : «Organiser un programme d'occupation : mode d'emploi».

Une nombreuse assemblée de syndics et municipaux de toutes les régions du canton a été très attentive à ces exposés. L'assemblée a été conduite de main de maître par Mme la professeure Kalia Horber-Papazian, qui a été claire et pertinente, tant dans son introduction que dans la conclusion de la journée (9h-17h).

Voilà le résumé de la conclusion de Mme Horber-Papazian. Elle a insisté sur l'impérieuse nécessité de rechercher une collaboration active entre les différents partenaires, pour la mise sur pied des programmes d'occupation présentés par différents organismes et, après examen, acceptés par le Service cantonal de l'emploi. Il faut un contact entre l'OFIAMT, le canton et les communes, ceci dans l'intérêt des chômeurs et pour assurer les conditions assurant l'efficacité et le maximum de réussite des participants. Il y a là une responsabilité de chacun face à ce problème de société qu'est devenu le chômage. Il faut agir rapidement et anticiper, pour freiner la progression des dégâts que cause, chez les chômeurs, une trop longue période d'inactivité.

Au terme de cette journée, organisée par le pasteur Sylvain Fattebert ainsi qu'EMDT et la Pastorale catholique, Mme Horber-Papazian a déclaré que la lutte active contre le chômage concernait tout le monde politique et civil réuni dans une même volonté de servir les déshérités...

Georges Ægler

BILAN PROVISOIRE D'ACTIVITÉ

Mandat EMDT/OSEO : associations et paroisses rencontrées

Jusqu'à ce jour, il m'a été possible d'entrer en contact avec quinze paroisses et associations. Ce nombre comprend aussi bien les groupes issus des Eglises pour lesquels j'ai pu faire un compte-rendu complet que les paroisses où j'ai pu exercer mon travail d'information, d'aide et d'encouragement à élaborer des programmes d'occupation. Un minimum de paroisses ont été totalement réfractaires à l'idée de s'engager financièrement à soutenir les chômeurs.

En ce qui concerne les groupes, permanences ou associations issus de paroisses ou associations dans lesquelles les Eglises participent à divers titres, je cite entre autres :

1) **Permanence de Château-d'Œx** : ouverte en novembre 94 sur l'initiative des pasteurs Dénéréaz et Gonce. C'est un lieu de rencontre pour jeunes et pour chômeurs, indépendant de l'Office de chômage. Un espace de partage et d'information sur tous les problèmes concernant le chômage, avec un affichage pour les annonces de travail.

2) **Groupe «Le pari» à Aigle** : permanence pour chômeurs, qui a débuté en 1992 et qui, depuis août 1994, a créé un atelier de repassage pour environ vingt personnes sans emploi, ainsi que deux programmes d'occupation. C'est un service créé par diverses associations de la région d'Aigle pour informer les demandeurs d'emplois et les aider à trouver des solutions à leurs problèmes. C'est un service complémentaire de l'Office régional de placement et des services sociaux. Il est issu du Groupe œcuménique d'entraide du Chablais, dont le président actuel est le pasteur Thévenaz.

3) **Café-contact à Corsier** : permanence située dans un local des tours de Corsier qui a fonctionné pendant deux ans de 1992 à 1994, mais qui a été un échec en ce qui concerne la fréquentation. Ce lieu d'accueil a été créé par le diacre Philippe Cosandey. La permanence n'existe plus.

4) **AdE «Le trèfle à trois feuilles** : permanence-accueil qui offre un échange d'informations sur le marché du travail, une entraide pour la réalisation d'un bilan de carrière (curriculum vitæ), une collaboration à la recherche active d'emploi et une participation aux activité de l'association (permanence et accueil, séminaire, visites d'entreprises).

Voilà quelques associations pour lesquelles un compte-rendu a pu être fait. Une autre partie de mon travail consistera à rendre compte de mon activité d'information et d'encouragement dans les paroisses qui ont bien voulu m'accueillir. En voici quelque-unes :

1) **Paroisse de Sévelin** : avec le pasteur Bernard Nicole. L'idée de créer un programme d'occupation pour un chômeur a été acceptée par le conseil de paroisse et il est sur le point de commencer, moyennant des informations auprès de l'Etat sur les possibilités d'une participation financière. L'objectif du programme consistera en une réfection des murs extérieurs du Temple.

2) **Paroisse d'Arzier** : avec les pasteurs Corthay et Strauss. Ils ont créé l'Association de soutien aux chercheurs d'emploi, qui regroupe treize villages. Le travail de présentation a été fait et les contacts doivent reprendre pour savoir où ils en sont dans l'établissement d'un programme d'occupation.

3) **Paroisse de Cully** : avec le pasteur Horisberger; soutien de principe et financier au programme d'occupation créé par M. Wettstein, qui consiste en une création de sentiers pédestres à Grandvaux (programme d'occupation des communes de Grandvaux et Cully).

Travail d'aide et d'encouragement auprès des paroisses

Le travail d'information s'effectue en six phases :

a) Prise de contact avec la paroisse qui accepte ou non de me recevoir.

b) Présentation et information sur les démarches, étapes, idées, en matière de programmes d'occupation et de leur coût.

c) Décision de la paroisse du type de programme d'occupation à créer et description du poste qui va être confié au chômeur.

d) Envoi du descriptif de poste et des formulaires remplis à cet effet soit au CGPO soit à l'OSEO qui vont se charger de trouver le/la ou les candidat-e-s au poste et envoyer la demande à l'OFIAMT qui donne en général son accord implicite pour tout programme qui ne soit pas d'envergure.

e) La paroisse choisit le/la candidat-e et, une fois les contrats d'engagement signés, le programme d'occupation peut réellement démarrer.

Mon travail avec la paroisse en question est terminé lorsque le programme d'occupation est concrétisé.

Suzannne Tissot

Madame Suzanne Tissot n'est pas seulement une chômeuse en fin de droits. Sa personne dépasse largement le programme d'occupation qu'elle accomplit pour EMDT et l'OSEO. Elle a aussi des talents artistiques dont voici un exemple. Le découpage ci-dessous représente un travail minutieux et précis, et beaucoup de patience !

ERCHE URGENT ON CHERCHE URGENT ON CHER

...	**un-e président-e**	Pierre Campiche démissionne
...	**un-e secrétaire**	
	le caissier continue	OUF !
	deux membre du comité	c'est l'organe exécutif élu par l'assemblée générale; vu la forte augmentation du travail pour notre Conseil d'EMDT, il est nécessaire de renforcer le comité chargé de déblayer le terrain et de faciliter le travail du Conseil.
	un-e rédacteur-trice du Bulletin d'EMDT	rassembler les articles, en écrire l'un ou l'autre, veiller aux délais, collaborer avec Sophie Mermod à Bullet, qui saisit les textes et les met en page [mais si le-la rédac'en-chef a des talents dans ce domaine, ladite Sophie Mermod laisserait volontiers la place, la maquette, et tout et tout ! *Note de la «tapeuse»*].
		Depuis l'automne 1993, c'est Pierre Campiche qui accomplissait cette tâche, il l'arrête aussi.
		Le-la rédacteur-trice ne doit pas nécessairement être membre du comité d'EMDT.

QU'ON SE LE DISE !

RENCONTRE INTERCONFESSIONNELLE DES GROUPES DE SOUTIEN AUX CHÔMEURS

Le samedi 29 octobre dernier, les personnes, associations et groupes engagés dans le domaine du chômage étaient invités à se réunir dès 13 heures à la maison paroissiale de Montriond. Le groupe œcuménique Travail--Chômage, composé de représentants de Caritas VD, du CSP, de la Pastorale en Monde du Travail et de notre association proposait une rencontre sur le thème

«Les offres sont-elles appropriées à la demande ?»

en référence aux difficultés de répondre aux attentes des chômeurs. Après l'accueil des participants et l'installation des panneaux illustrant leurs activités, Michel Zbæren présenta un jeu de confrontation servant de réactif au travail de réflexion de l'après-midi. La situation correspondait à un groupe d'une paroisse qui, ayant organisé un lieu d'accueil pour demandeurs d'emploi, constatait la difficulté de les y faire venir. Les quelques visiteurs, requérants d'asile, solitaires, personnes âgées, n'étant pas ceux que l'on attendait !

Les participants se sont ensuite répartis en différents groupes : chômeurs, initiateurs de l'accueil, personnes fréquentant le lieu, paroissiens et population. Souvent, ils ont joué leur propre rôle dans ces situations empreintes de «non-dit». L'analyse des interventions a permis de constater : la force des idées reçues, des slogans trompeurs dont il faut se méfier car ils simplifient des choses complexes; la difficulté de transmettre des messages facilitant la perception des intentions; la remise en question de nos comportements respectifs car la bonne volonté ne suffit pas, il s'agit de concrétiser; les exigences relatives à la solidarité notamment dans l'accompagnement personnel des chômeurs; l'apport d'un autre regard, porteur d'espérance malgré nos manques; l'importance d'accepter le chômage comme un épreuve source d'espoir, de conversion et de recommencement; la nécessité de rassembler les imaginations pour lutter contre l'exclusion, de créer un débat dans les Eglises pour faire évoluer la société afin de ne jamais s'accommoder à l'idée du chômage.

A la suite du thème de cette journée, nous avons essayé de rejoindre ce qui nous est offert par la Parole humaine et divine de la Bible, par le Psaume 37. La méditation fut conduite par le père Amédée Nendaz.

Une seule ombre à cette enrichissante rencontre, celle de la faible participation, soit approximativement la moitié de la précédente à Prilly en 1993. En particulier la présence de deux paroisses sans groupes constitués par rapport au dix-sept de l'an dernier... Ce sujet est l'objet de nos réflexions, dont nous vous tiendrons prochainement au courant.

Roland Besse

PROJET DE «FONDS DE SOLIDARITÉ AU PROFIT DES CHÔMEURS EN FIN DE DROITS» (FONSOLCHO)

Esprit et grandes lignes du projet

Pour éviter tout malentendu, il est d'abord nécessaire de préciser :

1) EMDT reste convaincu qu'il ne suffit pas d'agir en bons samaritains auprès des victimes de notre société, et qu'il est urgent de transformer les structures dépassées de celle-ci en préconisant une nouvelle répartition du travail et du temps libéré; mais, en attendant que soient réalisées les nécessaires réformes de structures, un chrétien ne peut rester indifférent quand il voit un blessé de la vie sur son chemin.

2) Malgré les apparences, notre projet, loin de vouloir inviter les hommes de bonne volonté à faire la charité, les incite à vivre leur fraternité dans des groupes pratiquant une solidarité communautaire (nous pourrions les appeler : **cellules de partage fraternel**, le partage financier n'étant évidemment qu'une forme de partage parmi d'autres). Dans un monde de plus en plus individualiste et matérialiste, nous sommes appelés à témoigner de la solidarité et de l'amour chrétiens.

En fait, nous vous proposons de faire un sacrifice en fonction de vos moyens, de prendre sur vous une petite partie du lourd fardeau que les chômeurs sont forcés de porter sur leurs épaules. Chaque personne de bonne volonté est ainsi appelée à fixer librement une contribution mensuelle (1, 2 ou 5% de son revenu, ou une somme – représentant un certain sacrifice – de 20.- à 100.- par mois, par exemple) à un fonds de solidarité.

Ce fonds pourra être soit paroissial, soit local pour les personne préférant un cadre laïc, **soit régional** là où existe déjà une telle structure (cf. groupe œcuménique d'entraide du Chablais). Cette volonté de décentralisation motivera les participants aux fonds d'entraide, parce que ceux-ci seront gérés par des personnes connues et que leurs revenus iront à des chômeurs connus, pour un soutien varié en fonction de leurs besoins spécifiques (par exemple participation à une occupation d'emploi temporaire, aide financière au lancement d'une entreprise, financement d'un besoin n'entrant pas dans les normes établies, etc.).

Un fonds cantonal pourrait aussi être créé, pour les personnes qui ne pourraient créer un groupe local ni se rattacher à un groupe voisin; il serait géré par des responsables de notre Association au bénéfice de certains de nos membres au chômage.

L'idée est de commencer très modestement par quelques groupes paroissiaux ou locaux, créés par vous, amis de notre Association ou paroissiens engagés, sensibles à la détresse de vos frères chômeurs. SI le projet est valable, il se développera et fera tache d'huile.

Limites et conséquences de cet engagement

Ces fonds de solidarité sont appelés à durer aussi longtemps que le chômage ne sera pas redescendu à un taux dit «incompressible».

Notre engagement financier nous poussera à trouver et à susciter des solutions structurelles au problème du chômage pour pouvoir mettre un terme à ce petit sacrifice. Il donnera aussi un crédit moral certain, auprès des personnalités politiques, aux propositions des milieux chrétiens pour résoudre le problème du chômage.

Le groupe de réflexion
formé entre autre de
Michel Grenier et Erich Lack

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION EGLISE ET MONDE DU TRAVAIL

Vendredi 17 mars 1995

à la Maison des Charmettes

Rue des Charmettes 4 à Lausanne

18h30 Assemblée statutaire, avec entre autres
- rapport d'activité du président sortant
- rapport final d'activité de Suzanne Tissot
- comptes 1994
- élection d'un nouveau comité (président, secrétaire, caissier, et deux membres)

19h30 Apéritif

20h Conférence-débat sur PARTAGER ET TRAVAILLER

Ce titre est le même que celui d'une excellente brochure, fruit du travail interconfessionnel de l'Institut d'Ethique Sociale et de Justice et Paix, au niveau suisse.

Le débat sera introduit par M. Christian Kissling, co-auteur de la brochure.

Sont membres de l'Association EMDT tous les abonnés au Bulletin.

Eglise et Monde du Travail
Case postale 24
1020 Renens 2

Saisi à Bullet, février 95/smg